



DROIT DU TRAVAIL

L'inaptitude du salarié en droit du travail

Objectif

Le régime de l'inaptitude médicalement constatée du salarié, qu'elle soit d'origine professionnelle ou non, a connu de profondes évolutions depuis les lois fondatrices de 1981 et 1992, renforcées par plusieurs réformes majeures entre 2011 et 2021. Il repose désormais sur deux ensembles de règles issus des articles L. 1226-2 et suivants et L. 4624-1 et suivants du Code du travail. Lorsque l'inaptitude est d'origine professionnelle ou que le salarié est reconnu travailleur handicapé, des garanties spécifiques s'appliquent, notamment en matière de reclassement et d'indemnisation. Le dispositif est centré sur l'avis du médecin du travail, seul compétent pour se prononcer sur l'aptitude ou l'inaptitude du salarié, sous des formes variées, contestables uniquement par la voie contentieuse. Le contentieux, en forte croissance, a donné lieu à une jurisprudence abondante. Cette formation vise à en analyser les textes et les principales décisions.

Thèmes abordés

Qualification de l'inaptitude ; inaptitude ; invalidité ; handicap ; inaptitude d'origine professionnelle ou non professionnelle ; régime de l'inaptitude ; conditions de l'inaptitude ; reconnaissance de l'inaptitude ; effets de l'inaptitude ; reclassement du salarié ; rupture du contrat ; licenciement ; rupture anticipée.

Programme détaillé

Partie 1 : Qualification juridique de l'inaptitude

A. Distinctions exogènes : *inaptitude, invalidité et handicap*

- Inaptitude et invalidité
- Inaptitude et handicap

B. Distinction endogène : *inaptitude d'origine professionnelle ou non professionnelle*

- Intérêts de la distinction
- Critères de distinction : flux et reflux entre droit du travail et droit de la sécurité sociale

Partie 2 : Faire le point sur le régime de l'inaptitude

A. Conditions de l'inaptitude

- Reconnaissance de l'inaptitude
- Contestation de l'inaptitude

B. Connaître les effets de l'inaptitude sur le contrat de travail

- Délai d'un mois : reclassement ou rupture
- Étendue de l'obligation de reclassement
- Licenciement pour inaptitude : conditions, procédures et indemnisation
- Cas particuliers : rupture anticipée des contrats



Formation animée par

**Yannick
Pagnerre**

Professeur agrégé
Université de Paris-Saclay

Tarif : 430 €



Période
Du 18 février 2026
au 28 février 2027



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning

Qualiopi

processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DU TRAVAIL

L'inaptitude du salarié en droit du travail

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 18 février 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dcruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothée Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothée.lavalle@pro-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Yannick
Pagnerre**

Professeur agrégé
Université de Paris-Saclay

Tarif : 430 €



Période
Du 18 février 2026
au 28 février 2027



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning

Qualiopi

processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DU TRAVAIL

L'inaptitude du salarié en droit du travail

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE		RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION	
<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Tel.		Tel.	
E-mail		E-mail	
Société / Cabinet			
Adresse			
CP	Ville		

Tarif : **430€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
 J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
 J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3, rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

